Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212203392-20260401-019B_2026-DE

TADEN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 1er avril 2026

L'AN DEUX MIL VINGT SIX, LE PREMIER AVRIL, A VINGT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TADEN, DUMENT CONVOQUE, S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR GAETAN ALLANO, MAIRE.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : LE 26 MARS 2026

PRESENTS :
M. ALLANO Gaëtan, M. FLEURY Christian, Mme COSSON Béatrice, M. GUILLAUME Patrick, Mme FORTHOMME Sophie, M. LEMARCHAND Franck, Mme GOMBERT Patricia, M. BROCHARD Michel, M. CARNET Eric, Mme ALLOUARD Melinda, M. CHANTRENNE Olivier, M. VILLALON Nicolas, Mme ROY Lauriane, Mme BRETON Elodie, Mme PINOT Charline, Mme MARRE Claire, M. ROBERT Marcel, M. NOËL Olivier, M. HANNEQUIN Eric, Mme PLUNET Valérie.

ABSENTS :
M. GITTA Valentin ayant donné procuration à M. GUILLAUME Patrick ;
Mme PASDELOU Martine ayant donné procuration à M. NOËL Olivier ;
Mme BIBOLLET Sandrine.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ALLOUARD Melinda.

DELIBERATION N° 019-2026
5.6

CONSEIL MUNICIPAL
ADMINISTRATION GENERALE – CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-22 ;
Considérant que des commissions municipales à caractère permanent peuvent être formées en début de mandat du conseil municipal ;
Après avoir ouvert à la candidature auprès de l'ensemble des conseillers municipaux, sans limite de membres, à mains levées, la composition des différentes commissions municipales permanentes ;

1. **DECIDE DE créer les commissions municipales suivantes :**

    1. **Enfance / Jeunesse**
    2. **Finances / Marchés publics / Relation avec les entreprises**
    3. **Communication / Relation avec les associations**
    4. **Culture / Tourisme / Patrimoine**
    5. **Environnement / Urbanisme**
    6. **Travaux**

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212203392-20260401-019B_2026-DE

2. **APRES recueil des candidatures auprès de l'ensemble du Conseil Municipal, FIXE la composition des commissions de la façon suivante :**

Enfance / Jeunesse
FORTHOMME Sophie
GOMBERT Patricia
PINOT Charline
PASDELOU Martine
PLUNET Valérie

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212203392-20260401-019B_2026-DE

TADEN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Finances / Marchés Publics / Relation avec les entreprises
COSSON Béatrice
GUILLAUME Patrick
LEMARCHAND Franck
GOMBERT Patricia
BROCHARD Michel
CARNET Eric
VILLALON Nicolas
ROBERT Marcel
NOËL Olivier
HANNEQUIN Eric

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212203392-20260401-019B_2026-DE

TADEN

Communication / Relation avec les associations
LEMARCHAND Franck
CHANTRENNE Olivier
BRETON Elodie
MARRE Claire
HANNEQUIN Eric
PLUNET Valérie

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212203392-20260401-019B_2026-DE

TADEN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Culture / Tourisme / Patrimoine
FORTHOMME Sophie
LEMARCHAND Franck
MARRE Claire
GITTA Valentin
PASDELOU Martine
NOËL Olivier

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212203392-20260401-019B_2026-DE

TADEN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Environnement / Urbanisme
FLEURY Christian
COSSON Béatrice
GUILLAUME Patrick
GOMBERT Patricia
BROCHARD Michel
ALLOUARD Mélinda
VILLALON Nicolas
ROY Lauriane
PINOT Charline
PASDELOU Martine
NOËL Olivier

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212203392-20260401-019B_2026-DE

TADEN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Travaux
FLEURY Christian
GUILLAUME Patrick
FORTHOMME Sophie
GOMBERT Patricia
CHANTRENNE Olivier
VILLALON Nicolas
ROY Lauriane
GITTA Valentin
ROBERT Marcel

7

3. **RAPPELLE que Monsieur Le Maire est Président de droit des commissions municipales permanentes et qu'un(e) Vice-Président(e) sera désigné(e) au cours d'une réunion des commissions sous huitaine.**

Certifié conforme au registre des délibérations,

A Taden, le 10 avril 2026,

Le Maire,

Gaëtan ALLANO

MAIRIE de TADEN 22100 (Côtes-d'Armor)